mitry mory
VILLE SOLIDAIRE

M. Rodrigue Kokouendo
Député de la 7ème circonscription de Seine-et-Marne
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Mitry-Mory, le 7 septembre 2017

Monsieur le député,

Hier, mercredi 6 septembre, s'est tenu le Conseil Départemental de l'Education Nationale qui a statué sur les maintiens et suppressions de classes dans nos écoles.

J'ai appris à son issue avec effarement la suppression d'une classe dans l'Ecole maternelle Emile Zola, située dans notre quartier de Mitry-le-Neuf.
Dans une école qui compte déjà une moyenne de 30,33 élèves par classe, rien ne peux justifier une telle décision.

Alors que nous subissons déjà des fermetures de classe dans les écoles Jean de la Fontaine et Guy Môquet, l'école Emile Zola était la seule école maternelle du quartier Mitry-le-Neuf où nous pouvions encore compter inscrire des élèves. C'est pourquoi, dans ce secteur en pleine expansion, nous avions anticipé l'arrivée de nouveaux élèves en investissant 500.000 € pour l'extension des bâtiments de l'école Emile Zola.

Désormais, les inévitables inscriptions à venir en cours d'année risquent de porter les effectifs par classe à 31 ou 32 élèves, sauf à contraindre les parents à accompagner leurs enfants à plusieurs kilomètres de chez eux.

Au final, alors que nous comptons au 1er septembre 2017 2623 enfants inscrits, soit 29 de plus que les 2592 inscrits au 1er septembre 2016, ce sont trois classes qui sont fermées dans notre ville !

Cette logique est incompréhensible. Avec sur tous le département, 20 ouvertures de classes pour 41 fermetures nettes, Mitry-Mory, qui représente 1.5% de la population du département, est sommée d'en assumer 14% des fermetures de classes.

Est-il besoin de rappeler que notre département connaît la plus importante croissance démographique d'Île de France ? Plutôt que d'ignorer ce fait en

Hôtel de Ville
Cabinet du Maire
11/13 rue Paul Vaillant-Couturier
77297 MITRY-MORY
Tél : 01 60 21 61 10
Fax : 01 60 21 61 48

www.mitry-mory.fr

mairie@mitry-mory.fr

multipliant les fermetures de classes, ne devrions-nous pas nous réjouir de cette dynamique en nous assurant les moyens d'accueillir dignement les nouveaux venus dans nos écoles ?

Monsieur, en tant que député de notre circonscription, il est de votre responsabilité de vous saisir de cet enjeu.

Subissons-nous par ces suppressions une politique éducative qui affiche un volontarisme de façade en faisant payer le dédoublement des classes de REP à des milliers d'autres élèves renvoyés vers des classes de 30 ou 31 ? Comment pourrions-nous accepter que la légitime amélioration des conditions d'accueil d'une partie des élèves se fasse au détriment d'autres élèves ?

Ce choix est l'annonce d'une funeste politique de mise en concurrence des écoles que le bruit des fanfares qui semblent tant préoccuper notre Ministre de l'Education Nationale ne parviendra pas à couvrir.

Pour notre part, nous comptons bien nous mobiliser et faire entendre notre voix pour obtenir l'indispensable maintien de la 7ème classe de l'école Emile Zola.

Ayant déjà adressé un courrier à Madame Patricia Galeazzi, Inspectrice d'Académie, pour lui demander de revenir sur cette décision, je vous demande d'appuyer cette requête et d'engager toutes vos forces pour la garantie de la qualité des conditions d'apprentissage dans les écoles de Seine-et-Marne.

Dans l'attente de votre réponse et des actions que vous ne manquerez pas d'engager en ce sens,

Veuillez agréer, Monsieur le député, l'expression de mes salutations sincères.

Charlotte Blandiot-Faride
Maire de Mitry-Mory

VILLE DE MITRY-MORY
SEINE-ET-MARNE